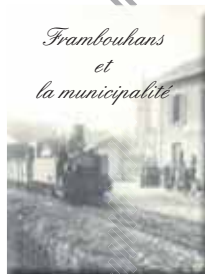


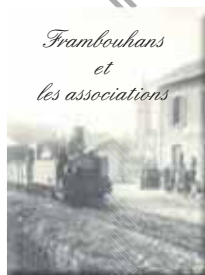
*Bulletin Communal
de Frambouhans*



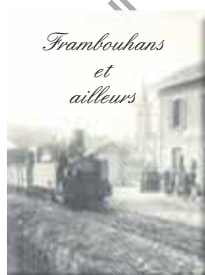
Décembre 2016 - N° 28



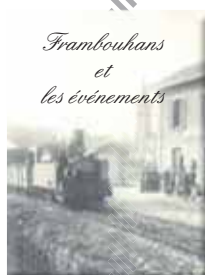
*Frambouhans
et
la municipalité*



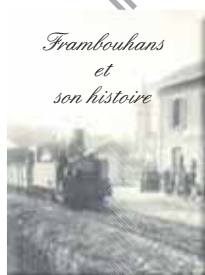
*Frambouhans
et
les associations*



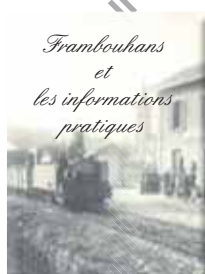
*Frambouhans
et
ailleurs*



*Frambouhans
et
les événements*



*Frambouhans
et
son histoire*



*Frambouhans
et
les informations
pratiques*

EDITO DU MAIRE Page 4

ETAT CIVIL 2016 Page 6

COMMISSION FINANCES Pages 7 à 9

COMMISSION VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE Page 10

GROUPE SCOLAIRE AZELVANDRE Page 11

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Page 12

COMMISSION COMMUNICATION Page 13

COMMISSION DÉNEIGEMENT Page 14

COMMISSION URBANISME Pages 15 à 17

COMMISSION BÂTIMENT Page 18

COMMISSION FORÊT ET CADRE DE VIE Pages 19 et 20

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CÉRÉMONIE Page 21

PLATFORME MULTI-ACTIVITÉS Page 22

UN DÉFIBRILATEUR DANS NOTRE COMMUNE Page 23

LES PETITS ÉCOLIERS Page 26

GROUPE D'ANIMATION DE FRAMBOUHANS Pages 27 et 28

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE Pages 29 et 30

ACCA Page 31

LES AILES DE LA CENDRÉE Page 31

CLUB DE L'AMITIÉ Page 32

ANCIENS COMBATTANTS Page 33

ASSOCIATION SPORTIVE DE FRAMBOUHANS Pages 34 à 36

MUPPETS'BAND Page 36

SYNDICAT DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT

INTERCOMMUNAUX DES FONTENELLES ET FRAMBOUHANS Pages 38 et 39

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAÏCHE Pages 40 à 42

SIVU DE L'EAU DU PLATEAU MAÏCHOIS Pages 43 et 44

LE S.I.A.S. Page 45

LA LIGUE CONTRE LE CANCER Page 46

RECENSEMENT DE LA POPULATION Page 48

LA CROIX ROUGE Page 49

IL Y A 100 ANS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL Pages 52 à 56

HORAIRES MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE Page 58

LOCATION DES SALLES Pages 58 et 59



C'est peu dire que le climat est morose dans les communes et villes de France en cette fin d'année 2016. Réduction des dotations que nous impose l'État, nouveaux périmètres intercommunaux, compétences transférées par obligation aux Communautés de Communes... Beaucoup de choses, et événements qui peuvent être anxiogènes et sont synonymes de mutation.

Face à ce constat, différentes attitudes sont possibles : l'escapade ? Impossible et pas souhaitable !

La révolution ? Trop d'effets destructeurs collatéraux... Et bien non ! Il ne sera pas dit que le dynamisme de notre commune se fracassera sur la dureté des temps ou des événements avant même qu'il ait porté tous ses fruits pour les habitants de Frambouhans.

Il y a toujours des enseignements à tirer des épreuves que nous impose la vie... à l'échelle d'une commune comme dans nos vies quotidiennes. Celle consistant à tenir bon et avoir « une volonté de faire » n'est pas le remède miracle... Mais elle est la condition sine qua non pour avancer !

C'est ce que nous faisons depuis plus de deux ans et demi, on travaille, on s'adapte, on trouve des solutions, et la voie de « l'unité » nous paraît être fondamentale. Unité des peuples, unité des territoires, unité des actions coordonnées... Et, en hommage à nos ancêtres qui surent être ambitieux et fonder un triptyque républicain, l'occasion nous est donnée d'en redonner le sens au travers de ces quelques lignes.

*« Ecouter la forêt qui pousse
plutôt que l'arbre qui tombe. »*

F. Hegel

« **Liberté** », conquise de haute lutte par nos ancêtres, qui nous donnèrent pour mission d'en multiplier les brandons.

« **Égalité** », qui abolit les distinctions, séparant les êtres sans raison, mais aussi la promesse de secourir celui qui choït !

« **Fraternité** », cette valeur suprême, qui rend possible le « vivre ensemble », et permet, même au solitaire, de faire battre un cœur solidaire. La fraternité reste la vraie conquête de l'humain.

Telles sont en tout cas les valeurs en vertu desquelles nous essayons, depuis le début de notre mandat, de construire un projet où tous se retrouvent car tous y auront contribué.

Ainsi, la démocratie participative, si elle ne peut évidemment pas être le remède au terrorisme, est un remède à l'indifférence à l'autre. Elle est une invitation à comprendre, à partager des idées, des décisions qui nous engagent tous. Alors, nous vous remercions, vous tous qui avez participé, et vous invitons à écouter la forêt qui pousse, plutôt que l'arbre qui tombe » !

Vous constaterez au travers des différents articles de ce bulletin que cette forêt de Frambouhans est riche de diversité, de sujets et d'essences ! Alors sachons l'entretenir et la faire grandir grâce aux ferments de la République.

Puisse l'année nouvelle vous apporter, ainsi qu'à vos proches, joie, bonheur et santé !

Le Maire
Franck VILLEMMAIN

Frambouhans et la municipalité



NAISSANCES

13/12/2015	Louis MORAS
24/12/2015	Lilou BROSSARD
25/12/2015	Lounes KHELOUFI MONS
07/02/2016	Nicolas VUILLEY
02/04/2016	Melissa IVA
16/04/2016	Lyne FERNIER
30/05/2016	Eva MAIROT
30/05/2016	Noémie MAIROT
01/06/2016	Jade GENESTIER
16/09/2016	Aliya TALALI
24/09/2016	Emy MULLER
23/10/2016	Eléa GIRARDET
17/11/2016	Julia TOURNIER
08/12/2016	Ciméo BRISEBARD
09/12/2016	Elisa MULLER



MARIAGES

19/12/2015	Anne GUIBELIN et Anthony VUILLEY
16/07/2016	Cindy BOILLOT et Sébastien MERCIER
03/08/2016	Sabrina BOILLON et Anthony BOBILLIER
17/09/2016	Jennifer BEAUFILS et Jean-Marc PARENT
17/09/2016	Agnès VIENOT et Sylvia MAGER

DECES

01/02/2016	Louis BULLIARD
05/02/2016	Evelyne BERGER
20/04/2016	Armand SCHNEEBERGER
19/11/2016	Hubert CASSARD

RECENSEMENT MILITAIRE

PANNE Charlotte	née le 22/01/1999	BESSOT Gaëtan	né le 15/12/1999
MOREL Thibaud	né le 28/05/1999	PANNE Léo	né le 22/04/2000
NAPPEY Anthony	né le 15/08/1999	RACINE Antonin	né le 06/06/2000
PERSONENI Dorian	né le 03/09/1999	SAINTVOIRIN Bruno	né le 18/06/2000
BROSSARD Marine	née le 18/09/1999	BRIQUEZ Lucas	né le 28/06/2000
VIENOT Amandine	née le 10/11/1999	PERROT Kévin	né le 17/08/2000
JEUNOT Adrien	né le 23/11/1999	LOPEZ Chris	né le 21/08/2000
DELON Cloé	née le 27/11/1999	BOFFI Aurélien	né le 24/09/2000

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Responsable : Franck VILLEMAIN
 Membres : Jérôme CHEVALIER
 Arnaud FORTIN
 Emmanuel GREMAUD
 Ludovic LAMBERT
 Victor PEREIRA
 Jean-Michel TOURNIER.

1. Comment se présente un budget communal?

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter, in fine, en plusieurs documents. En effet, le budget primitif est tout d'abord voté en début d'année par le Conseil Municipal, et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des décisions modificatives peuvent être nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers. Pour la commune de Frambouhans, les budgets « assainissement », « forêt », « Lotissement du Tacot-Bas du Parc » et « Zone Artisanale » sont les 4 budgets annexes.

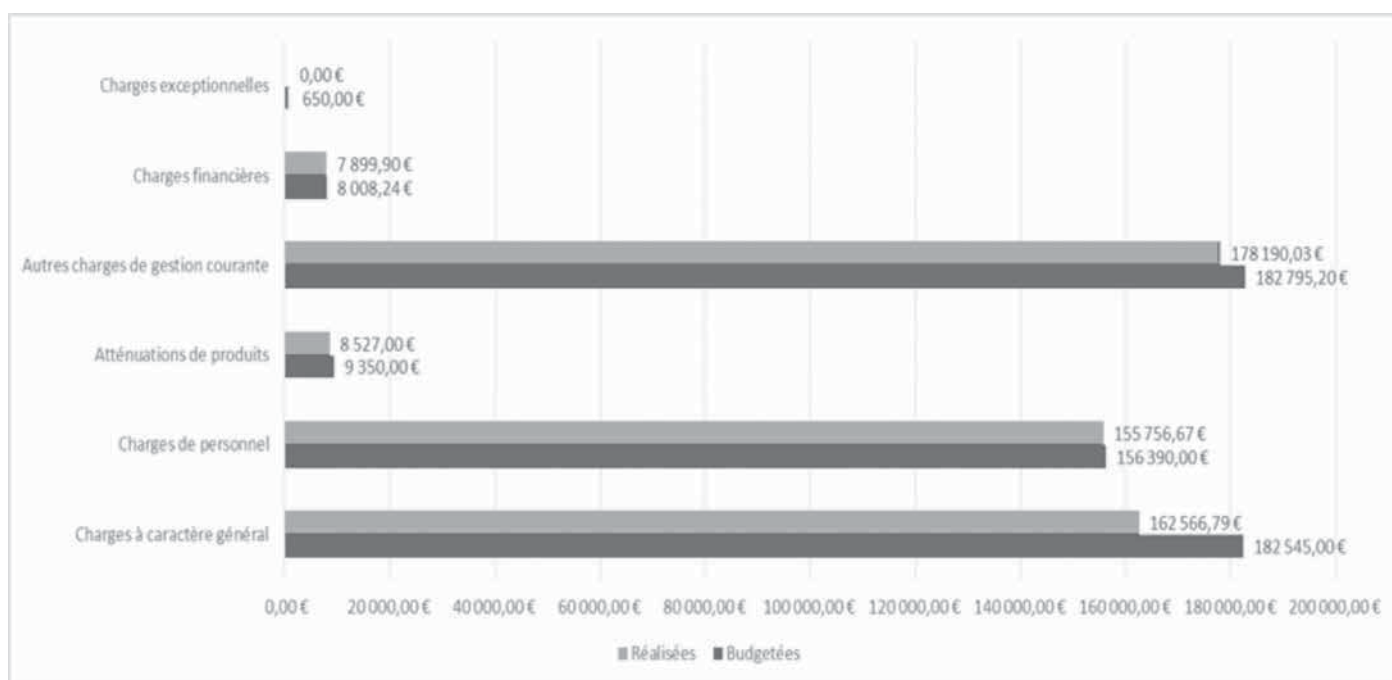
La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépenses ou de recettes, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

2. La section de fonctionnement du budget général

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des quatre grands impôts directs locaux : taxe d'habitation, taxe foncière et taxe des entreprises (CFE et CVAE), la dotation globale de fonctionnement (DGF).

2.1. Dépenses de fonctionnement 2015 à FRAMBOUHANS



Charges exceptionnelles : Intérêts moratoires, secours et dots

Charges financières : Intérêts des emprunts

Autres charges de gestion courante : Indemnités d'élus, versement aux budgets annexes si besoin, participation au Service D'Incendie de Secours du Doubs, Subventions aux associations, ...

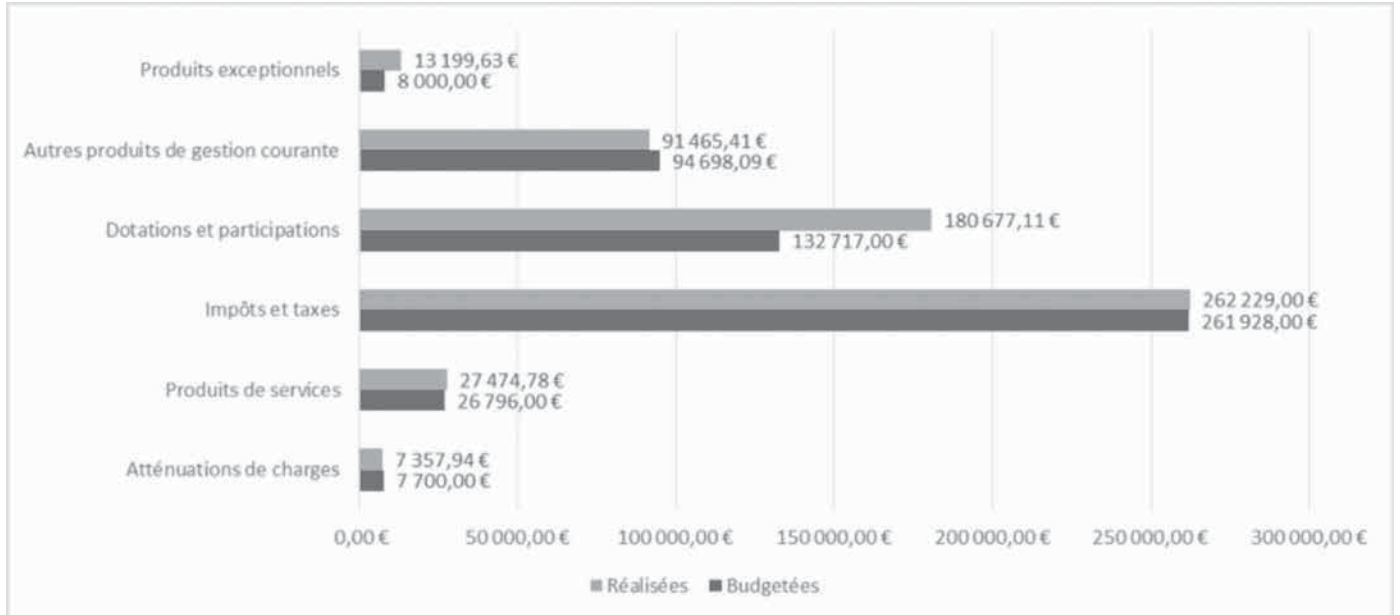


Atténuations de produits : Versement au FNGIR et FPIC

Charges de personnels : Salaires et cotisations des 8 agents employés communaux

Charges à caractère général : Eau, électricité, fournitures pour l'entretien des bâtiments et de la voirie, taxe foncière, ordures ménagères, combustibles, carburants ...

2.2. Recettes de fonctionnement 2015 à FRAMBOUHANS



Produits exceptionnels : reversement des assurances suite à des déclarations

Autres produits de gestion courante : revenus des locations des 5 appartements communaux et des salles des fêtes, Excédent du budget forêt

Dotations et participations : Dotation d'état, participation des communes voisines pour les frais de scolarité

Impôts et taxes : Taxe d'habitation, taxe foncière, frais de mutation, ...

Produits de services : Facturation du service périscolaire aux parents, droit de place, ...

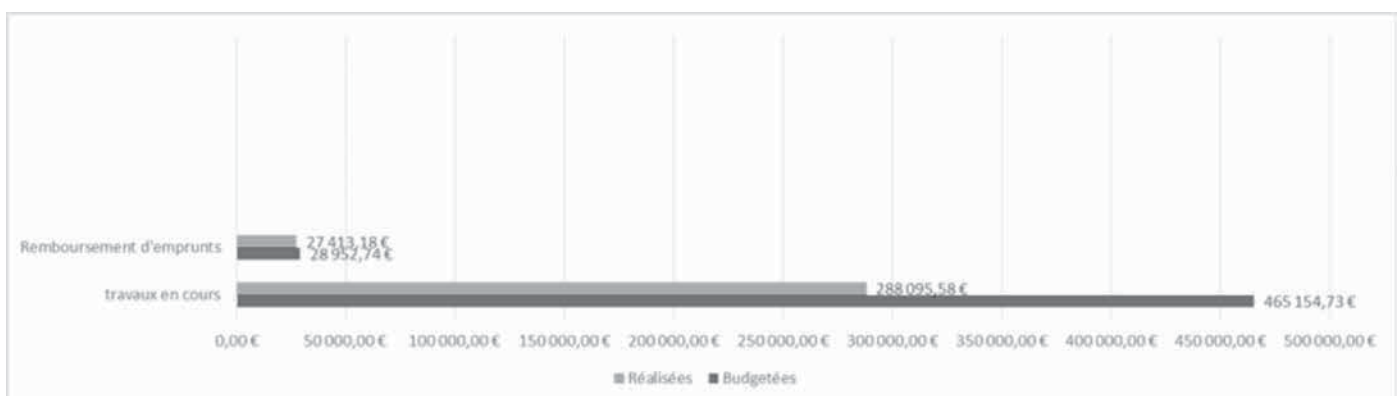
Atténuations de charges : Remboursement sur emploi aidé

3. La section d'investissement du budget général

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

3.1. Dépenses d'investissement 2015 à FRAMBOUHANS

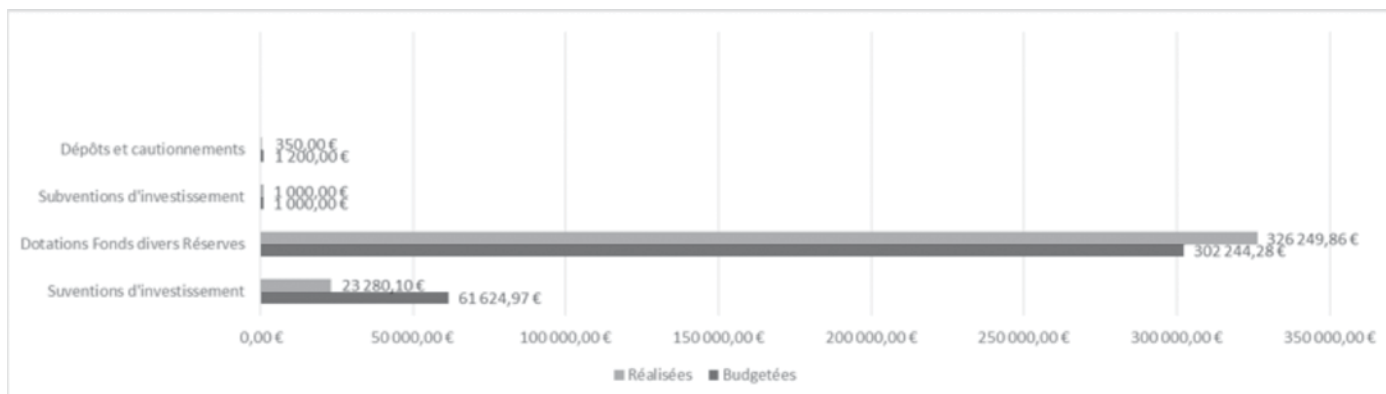


Remboursement d'emprunts : Remboursement du capital des emprunts

Travaux en cours : ensemble des travaux décidés par le Conseil Municipal



3.2. Recettes d'investissement 2015 à FRAMBOUHANS



Dépôts et cautionnements : Recettes des cautions des appartements

Subventions d'investissements : Subventions suite à travaux

Dotations Fonds divers Réserves : Remboursement de la TVA sur les travaux de l'année N-1 , Taxe d'aménagement, Excédent de fonctionnement

Subventions d'investissement : Subventions d'état et du conseil départemental suite à travaux



COMMISSION VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Responsable : Bernard BROGNARD

Membres : Vanessa GUINCHARD

Franck VILLEMAIN

1. L'accueil périscolaire

Si le début scolaire 2015-2016 voit une fréquentation quasi identique à celle de l'année antérieure, soit environ une moyenne de 20 enfants par repas, le début de l'année scolaire 2016-2017 enregistre une légère baisse. Serait-ce le contre-coup des problèmes de l'emploi en Suisse ? C'est une possibilité.

Rien d'alarmant cependant.



L'éducation au goût se poursuit, grâce aux personnes encadrant les enfants pendant le temps de midi, et à la « semaine du goût » orchestrée par notre fournisseur, le « château d'Uzel », qui, cette année, dans le cadre de cette manifestation, proposa des saveurs venues d'Inde et du Maghreb. Si les enfants semblèrent dans un premier temps déroutés, ils dépassèrent vite leur appréhension et savourèrent avec satisfaction pour la plus grande part d'entre eux ces goûts venus d'ailleurs... à suivre.

2. Les activités extra-scolaires

Pour la 3^e année, nous pouvons offrir aux enfants des activités de découvertes et d'autres plus ludiques liées aux thèmes prévus. Ceci n'est possible que grâce aux nombreux bénévoles qui veulent bien nous accorder

de leur temps et de leurs compétences, qu'ils en soient ici remerciés. Nous sommes d'ailleurs ouverts à toutes les propositions d'aide qui pourraient nous être faites, pour le bien des enfants. Merci d'avance.

Par exemple, la découverte de la bibliothèque municipale, que de nombreux enfants ignoraient, a permis l'adhésion de nouveaux jeunes lecteurs à ce service gratuit. Espérons qu'ils feront des émules.

Nous avons pu également sensibiliser les jeunes aux problèmes d'urgence, avec l'aide d'une maman infirmière. Par des jeux de rôles, elle a permis de faire prendre conscience aux enfants de la nécessité de réagir d'une façon rapide et claire, face à une situation d'urgence.

L'éco-consommation a fait toucher du doigt la nécessité d'être vigilant en matière d'achat, de l'utilité de certains critères, à savoir : prix, conditionnement, provenance, etc. Une mise en pratique, a conclu cette intervention, sous la forme de la réalisation d'un bon de commande fictif, de matériel scolaire. Non seulement les enfants furent intéressés, mais l'exercice fut l'objet de nombreux échanges entre eux.

Le final 2015, fut, comme de coutume, autour des contes de Noël. Moment tant attendu par petits et grands, et qui cette année encore, fut tout aussi féérique.

À noter qu'il semblerait que parents et enfants soient satisfaits de ces activités, car, chaque semaine, en y adjoignant les interventions de M. Sorribès avec « La communication sous différentes formes » elles rassemblent 30 à 40 enfants.

2016/2017 est déjà engagée, espérons que ce que nous pourrons vous proposer sera à la hauteur de vos attentes.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
A TOUTES ET TOUS, GRANDS ET PETITS**

Bernard BROGNARD





*« Il n'y a point de recette
pour embellir la nature.*

Il ne s'agit que de voir»

Auguste Rodin

Notre école

À l'écriture de cet article, les classes de CP, CE et CM rentrent du Centre Bermont à Charquemont où ils ont passé 3 jours avec leurs professeurs.

Ce séjour fut riche, avec beaucoup d'activités proposées tant de pleine nature que culinaires ou sportives. Ce séjour fut l'occasion pour les élèves d'échanger, d'écouter, de partager mais surtout d'apprendre à respecter la nature et autrui.

La Rentrée de Septembre s'est bien déroulée. Nous accueillons 115 élèves répartis dans 5 classes. Les murs et planchers des classes ont été rénovés. Nous remercions la municipalité pour ce «coup d'éclat» qui ravit toute la communauté éducative.

Maternelle	PS/MS	Mme JOLY Anne-Laure	24 élèves
	MS/GS	Mme GUYOT Élodie et M. WALGER Nicolas	21 élèves
Primaire	CP/CE1	Mme BONNECUELLE Patricia	24 élèves
	CE1/CE2	Mme MOREL Maryline	25 élèves
	CM1/CM2	Mme MUNNIER Gisèle et Mme GUYOT Élodie	21 élèves

Les ATSEM sont Mme PUMPEL Sylviane et Mme REGNIER Audrey.

Madame Munnier la Directrice est déchargée le lundi.

Les élections ont eu lieu le 7 Octobre, les parents titulaires élus sont :

- ◆ Mme Biwersi-Patois Laurence
- ◆ Mme De Brito Émilie
- ◆ Mme Oudot Émilie
- ◆ Mme Noroy Léa
- ◆ M. Cruypenyck Henri

Les parents suppléants sont Mme MENDEZ Élise et Mme GABRIEL Vanessa.



L'année 2016 va se conclure par notre traditionnelle Fête de Noël. Les enfants vont présenter un spectacle à la famille et aux amis et recevront la visite du Père-Noël. Ce sont des moments de partage que chacun apprécie.

Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et une heureuse année 2017 pleine de partage et d'amitié.

La Directrice. G. Munnier



La rédaction de l'article pour le bulletin municipal nous permet de faire un retour en arrière sur les événements de l'année. « Événements » est un bien grand mot pour la bibliothèque, mais tout de même !

Le 1^{er} et le 29 avril, nous avons accueilli des classes du primaire dans le cadre des activités extra-scolaires du vendredi. Les enfants, par groupes de 7 à 8, ont découvert la bibliothèque et les livres. Un petit questionnaire leur était proposé et ils devaient retrouver par exemple le nom de l'auteur, de l'éditeur, etc... et dans la bibliothèque le classement des livres par thèmes, ordre alphabétique. Les enfants ont été très intéressés et certains sont même venus s'inscrire.

Le 13 octobre, dans le cadre « la médiathèque fait son cinéma », et en partenariat avec la bibliothèque de Maîche, nous avons proposé la projection d'un film documentaire « cause commune » qui relatait l'intégration de familles roms dans une commune de Loire-Atlantique. Le film était suivi d'un débat avec 2 personnes du CDDLE de Besançon (Collectif de Défense des Droits et Libertés des Étrangers). Seulement 30 personnes étaient présentes, malgré un sujet d'actualité.

Côté inscriptions, nous recensons cette année 10 nouveaux adhérents contre 7 en 2015.

Nous avons renouvelé quelques livres et nous vous proposons maintenant environ 1900 ouvrages adultes et 900 pour les enfants. Les livres sont prêtés gratuitement et vous pouvez les conserver pendant un mois. Si vous souhaitez un ouvrage en particulier, nous ferons notre possible pour vous le procurer soit

à la bibliothèque de Maîche soit à la Médiathèque Départementale. Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous nous ferons un plaisir de vous apporter à domicile les livres que vous voulez.



Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture, au 1^{er} étage de la mairie :

- ◆ Mardi de 16 h à 17 h
- ◆ Samedi de 10 h à 11 h.

Nous vous souhaitons une excellente année de lecture.

Martine BROGNARD : 03 81 68 63 59
Marguerite TOURNIER : 03 81 68 25 51

Responsable : Franck VILLEMAIN
Membres : Jérôme CHEVALIER,
Arnaud FORTIN
Vanessa GUINCHARD

La commission a pour mission de faire évoluer les modes de communication dans le but d'informer la population de Frambouhans en temps réel. Durant l'année 2016, deux moyens ont été mis en place :

1. Site internet

Une seule adresse internet :

www.frambouhans.fr

Depuis le mois de février, le site internet de la commune est opérationnel. Au vu des chiffres ci-dessous, il apparaît que la fréquentation est intéressante, et que la pertinence d'un tel outil de communication n'est plus à démontrer.

Fréquentation du site

	Février 2016	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016	Juillet 2016	Août 2016	Sept. 2016
Sessions	7	237	374	308	328	292	381	431
Utilisateurs	5	131	265	197	189	193	270	277
Pages vues	205	2926	1869	1478	1410	1142	1514	1843
Nouvelles sessions	71,43%	54,01%	64,17%	54,22%	50,30%	56,16%	60,89%	52,20%

La commission s'efforce de rendre ce site vivant en y insérant des informations au quotidien en direction de la population de Frambouhans et d'ailleurs.

Nous vous laissons le soin de surfer sur l'ensemble des pages à la découverte de notre village...

2. Panneau d'information électronique



Depuis quelques mois, la commune a investi dans un panneau d'information électronique installé au cœur du village. Le seul but de cet outil de communication est d'informer les habitants de Frambouhans en temps réel.

Vous pourrez y découvrir des informations émanant de la Mairie, de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, mais également des associations de notre village.

Les membres de la commission espèrent que ces nouveaux outils soient utiles au bien-être des habitants de Frambouhans.





*Un renard dans un beau
paysage enneigé...*

Responsable : Franck VILLEMMAIN

Membres : Ludovic LAMBERT,
Sylvain LAURENT,
Jean-Marie TRIPONNEY.

1. Bilan de la saison hivernale 2015/2016

L'entreprise BERNARD de Damprichard a réalisé 12 passages de déneigement pour la saison 2015/2016 sur la totalité de la voirie du village longue de 13.68 kilomètres. 7 passages pour la réalisation du salage ont été nécessaires dans le but de garantir la sécurité des riverains.

Le montant total pour la saison se porte à 9781.05 € TTC.

2. Saison 2016/2017

Le marché de déneigement avec l'entreprise BERNARD prenant fin au printemps 2016, un nouveau marché a dû être instauré. Le conseil Municipal a décidé de reconduire la même entreprise pour les 3 saisons hivernales à venir.

3. Déneigement des entreprises du village

Depuis de nombreuses années, la commune réalise le déneigement des parkings des entreprises privées sur le territoire de la commune. Les entreprises sont contactées avant l'hiver pour connaître leurs besoins. Cette année, 7 entreprises ont répondu favorablement à cette proposition.



*Déneigement d'autrefois :
le passage du triangle...*

Responsable : Jean Michel TOURNIER

Membres : Laurence BIWERSI PATOIS,
Jean-Marie TRIPONNEY,
Didier DONEY,
Emanuel GREMAUD,
Victor PEREIRA,
Arnaud FORTIN.

Réfection des voiries communales :

Nous sommes souvent sollicités par les habitants de FRAMBOUHANS pour refaire telle ou telle voirie communale ancienne. Déjà un certain nombre ont été rénovées :

- Une partie de la route de CUCHE.
 - La route de la Motte (partie FRAMBOUHANS).
 - Une partie de la route qui monte aux Bataillots.
 - La route qui mène aux fermes GASNER.
 - La route qui mène au Gîte MOREL.
 - La route qui va de la rue de la Velle (route de St Julien) au lotissement de la Velle.
 - Un tronçon de la route du Crôtot qui va de la sortie du village à la maison de chez M. et Mme SANSEIGNE
- Notre politique, afin d'avoir un réseau à peu près en état, est de faire une réfection par an. Mais bien entendu, nous sommes obligés de faire des choix, d'une part en tenant compte de l'état et d'autre part par rapport à la fréquentation sur cette route.

Achat de matériel pour les employés communaux :

En 2016, nous avons fait l'acquisition des matériels suivants :

- Un groupe électrogène pour 659 € HT.
- Un perforateur burineur de gros diamètre pour 859 € HT. Auparavant lorsque nous avons besoin de ces deux types de machines nous les louions, mais cela nous coûtait passablement cher.
- Une débroussailleuse en remplacement d'une usée, pour 655 € HT.
- Un poste à souder électrique avec ses accessoires.
- Plusieurs outils à main de consommation courante.

Pour 2017 : Nous projetons d'acheter une remorque pour mettre derrière le tracteur tondeuse. Coût : environ 300 €.

Quelques nouvelles de nos lotissements et de la Zone artisanale :

- Le lotissement de l'entreprise BDP est en cours de rétrocession. Le dossier est toujours chez le notaire et la signature ne devrait plus tarder.
- 3 parcelles ont été construites cette année au lotissement du Tacot. Et les réservations pour 2017 sont complètes.
- Rien de neuf au futur lotissement du Bas du Parc. Nous attendons que le lotissement du Tacot soit

complet pour commencer la commercialisation des parcelles.

- En ZA, il n'y a pas de nouveauté pour cette année. Il faut savoir que la gestion des ZA va passer prochainement sous la compétence des communautés de communes.

Sinistres :

- Une des vitres latérale de l'abri bus a explosé en début d'année. Nous ne connaissons pas la raison de cette casse ! La vitre a été remplacée par un panneau en plexiglas.
- Candélabre plié sur le parking de la mairie. La personne incriminée s'est fait connaître. Des protections seront mises en place autour des 2 réverbères de ce parking.
- Candélabre couché au 21B rue du Capitaine TREILHES. La personne responsable a été identifiée. L'entreprise BALOSI MARGUET doit procéder au remplacement de ce réverbère.
- Le candélabre situé sur le parking du PROXI a été percuté deux fois cette année. Les personnes incriminées se sont faites connaître et le peu de dégâts n'a pas nécessité de remplacement. Par contre nous avons mis en place une protection autour de ce lampadaire.

Principaux travaux ou suivis réalisés en 2016 :

Cette année nous avons participé aux travaux ou études suivants :

- Incontestablement le gros chantier de l'année 2016 a été l'enfouissement des réseaux secs dans la rue du Capitaine TREILHES 2° tranche. Ce chantier était organisé par le SYDED. Pour l'instant, le génie civil, les raccordements et branchements sont terminés. La cabine haute au 27 rue du Capitaine TREILHES a été démolie. Il restera en 2017 à réaliser l'implantation des mâts d'éclairage publique.





- Nous avons procédé à la réfection de voirie route du Crôtot entre la sortie du village et la maison de M. et Mme SANSEIGNE. C'est l'entreprise VERMOT qui a réalisé les travaux pour un coût de 15 335,25€ HT.
- Notre grosse étude pour cette année a été le lancement de la création d'un PLU (plan local d'urbanisme). C'est le cabinet d'étude NATURA qui est chargé de l'affaire. L'ensemble du conseil municipal travaille dessus et pour l'instant tout se déroule correctement. On pense que ce document sera opérationnel d'ici le premier semestre 2018.
- Le conseil municipal et surtout la commission « urbanisme » ont planché sur le futur aménagement de voirie rue du Capitaine TREILHES 2° tranche. C'est le cabinet ACESTI qui est maître d'œuvre.
- Nous avons également lancé une étude pour le remplacement du réseau d'assainissement dans les rues de la Baume, des Bouleaux, Florimond Laubert et du Crôtot. C'est le cabinet d'étude JDBE qui est maître d'œuvre. Toutes les demandes de subventions ont été déposées.
- Remplacement de l'armoire électrique ainsi que des détecteurs de niveau à la station de relevage du Crôtot. C'est l'entreprise VEOLIA qui a fait les travaux pour un coût de 6546€ HT.
- Remplacement de deux pompes usées de la station de relevage du Crôtot. L'une datait de 2003 et l'autre de 2007. Nous avons acheté les nouvelles chez VEOLIA pour un coût de 1676€ les deux pièces.
- Remplacement d'une pompe HS car bloquée par des lingettes à la station de relevage de la Fontenotte. L'opération a été effectuée par VEOLIA pour un coût de 3948€. Je profite de ces lignes pour réitérer notre remarque : SVP ne jetez plus de lingettes dans les WC, cela coûte très cher à la collectivité.
- Nos employés communaux ont refait la dalle de la station de relevage du Crôtot. Le béton de l'ancienne était complètement effrité.
- Marquage au sol dans les différentes rues du village effectué par l'entreprise GLOBAL.

- Remplacement du coffret d'éclairage public au 1 rue du Nid du Crot par l'entreprise PRO & CIE.
- Comme les autres années c'est l'entreprise BILLOD LAILLET qui a fait le fauchage au bord de nos routes.
- Une réflexion a été menée conjointement avec le département pour améliorer la sécurité au croisement de la route des Seignes. La solution serait de couper les arbres en bordure de route afin d'accroître la visibilité. Mme CUENOT du STA a fait un courrier au propriétaire de la forêt dans ce sens.

Et en 2017 que ferons-nous ?

Sans aucun doute l'année 2017 risque d'être un grand cru en terme de travaux dans notre commune.

- En premier lieu, il y aura la réfection de voirie rue du Capitaine TREILHES 2° tranche.
- Terminer les travaux d'enfouissement des réseaux secs, rue du Capitaine TREILHES 2° tranche.
- Suivant les subventions obtenues, nous envisageons des travaux de réfection de l'assainissement et de mise en séparatif. Cela concerne les rues de la Baume, des Bouleaux, Florimond Laubert et du Crôtot. Mais si nous n'obtenons pas les aides souhaitées, il faudra faire des choix..
- Continuation de la mise en place du PLU (plan local d'urbanisme) dans notre commune.
- Remplacement d'une armoire électrique de station de relevage. Il faudra choisir laquelle.
- Réfection d'une portion de notre voirie communale. Les routes proposées sont l'accès à CUCHE et la montée avant le croisement de la route de CUCHE.
- Bouchage des trous avec le concours de la CCPM.

Vitesse excessive dans notre village !



L'an dernier nous avons dit notre volonté de trouver des solutions pour diminuer la vitesse excessive dans certaines rues de notre village.

Après des mesures de vitesse effectuées nous avons demandé l'aide d'un cabinet spécialisé (ACESTI) afin de trouver

les solutions les plus adaptées à l'instant T. Ensuite nous avons fait valider ces propositions par le conseil général (STA).

Voici les améliorations apportées en 2016 :

- Grande rue sortie village direction le Crôtot : Déplacement des panneaux de signalisation « FRAMBOUHANS ».
Mise en place d'une écluse de régularisation de la vitesse (avec balises rétractables).
Redressement d'une partie de trottoir afin de mieux



guider le flux circulatoire.

- Rue de la Baume :
Mise en place de bordures hautes sortie village près de MECANIC OUTILS.
Mise en place de balises rétractables centrales au niveau du N° 18.
Mise en place d'une écluse de régularisation de la vitesse (à 30) avec balises rétractables.
Concernant la rue de la Baume, ces mesures sont provisoires, elles pourront évoluer au moment de la réfection de voirie (après les travaux d'assainissement).
- Nous avons également des projets de limitation de vitesse rue des Bouleaux (mise en place de mini ronds-points), mais nous attendons d'avoir réalisé les travaux d'assainissement.
- Nous avons acheté un radar pédagogique mobile que nous déplacerons tous les 3 à 4 mois dans différents endroits de la commune déterminés par la commission. Pour l'instant, il est en place rue du Capitaine Treilhes sortie direction Maïche.

Les plus pessimistes nous diront que tout cela ne sert à rien et que les gens roulent toujours aussi vite, mais cela n'est pas vrai, nous notons une réelle amélioration. Bien sûr, il y a toujours les irresponsables, mais pour ceux-là, à part la répression nous ne pouvons pas faire grand-chose.

SUR LES TROTTOIRS



Déjà l'an dernier, je précisais que le stationnement longue durée est interdit sur les trottoirs. Mais nous constatons que cela existe toujours.

Il est anormal et incivique d'obliger les piétons à descendre du trottoir à cause des véhicules garés. La sécurité doit être égale pour tout le monde.



COMMISSION BÂTIMENT

Responsable : PEREIRA Victor

Membres : Myriam CAILLE

Didier DONEY

Arnaud FORTIN

Sylvain LAURENT

1. Bâtiment de l'école

Dans la continuité de maintenir une bonne qualité de vie scolaire dans notre école, la réfection de trois salles de classe a été engagée cet été. Les radiateurs, les parties murales ainsi que les boiseries ont été rafraîchis. Pour les sols, avant de poser le nouveau revêtement, le ponçage, le rebouchage à la résine et la mise en place d'une sous-couche ont été nécessaires. L'ensemble des travaux ont été réalisés par l'entreprise TARBY de DAMPRICHARD pour un montant de 17 195,82€ HT.



Lors de la pose du conduit de cheminée nécessitée par l'installation de la nouvelle chaudière, l'entreprise Barbalat nous a signalé que le conduit maçonné bougeait anormalement. Pour éviter tout danger, des travaux de réhabilitation de la cheminée ont été entrepris par la société Blanc JM de DAMPRICHARD pour la somme de 1 880,62€ HT

2. Salle des Fêtes des Marronniers

Ces dernières années, plusieurs projets de rénovation ont été évoqués; sols, cuisine, toilettes, insonorisation... Après l'agencement de la cuisine en 2015, les travaux se sont orientés sur le sol en parquet dont la déformation s'amplifiait. Le choix s'est porté sur la réalisation d'un carrelage posé sur dalle fait par l'entreprise Nicolas RELANGE de Frambouhans pour un montant de 11 604,00€ HT

Ceci nous a permis de conserver les murs existants, juste rafraîchis par nos employés communaux.



Une nouvelle mesure acoustique a été faite suite à cette modification du sol; les travaux d'insonorisation seront entrepris en janvier 2017.

3. Atelier communal

La société SOLIHA a été mandatée pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du hangar communal, le coût s'élève à 12 000,00€ HT. Ce chantier est prévu en 2017.

4. Accessibilité handicapés

Suite à la réalisation du dossier ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui impose aux collectivités la mise aux normes "handicapés" de tous les bâtiments communaux, de nombreux travaux seront mis à l'étude et réalisés durant ces 3 prochaines années.

Victor Pereira

Responsable : Ludovic LAMBERT
Membres : Bernard BROGNARD
Jérôme CHEVALIER
Didier DONEY
Jean-Marie TRIPONNEY
Myriam CAILLE

FORÊT

Vente de bois



Vente de chablis

Le lot de chablis a été vendu à l'amiable à la scierie Brossard.

Champagnole le 13 Avril

Le lot de la parcelle 20 qui n'avait pas été vendu en 2015 a été mis en vente en UP (lors d'une vente en UP, l'acheteur donne un prix au m³ et le nombre de m³ est comptabilisé lorsque les bois sont abattus et sortis en bord de route).

Ce lot s'est vendu au prix de 41,03€ par m³. Le lot était estimé à 151m³.

Levier le 21 juin 2016

Un lot dans la parcelle 5 (Vaudreux) était en vente. Il a été acheté par la Jurasienne des bois au prix de 42 436€ pour un volume de 511m³. Ce lot obtient le meilleur prix au m³ de la vente de ce jour.

Vente de petit bois

Des petits bois, dont les chantiers sont réalisés à l'abatteuse, ont été vendus dans les parcelles 9 et 11. La coupe dans la parcelle 11 n'était pas prévue. L'effet du vent sur les deux extrémités de la parcelle nous a contraint à abattre les arbres avant qu'ils ne fassent trop de dégâts en tombant.

Vente de bois entre habitants

La vente de bois entre habitants du 19 octobre 2016 a totalisé 15 lots pour 14 acheteurs potentiels. Les 112 stères ont été vendus pour un total de 2 900€.

TRAVAUX FORESTIERS 2015

Les employés communaux ont débroussaillé autour des jeunes plans de la parcelle 5.

CADRE DE VIE

Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps 2016 s'est déroulé le dimanche 1^{er} mai. Quelques courageux ont bravé le mauvais temps. En effet, une petite couche de neige s'était déposée pendant la nuit.

Vous pouvez déjà noter que le nettoyage de printemps 2017 se fera le 14 mai 2017.

Décoration de Noël

Nous avons profité des offres de déstockage de printemps pour acheter de nouvelles décorations lumineuses. Elles sont installées sur les nouveaux lampadaires rue du Capitaine Treilhaes et sur les anciens, rue de la Baume. L'année prochaine lorsque les travaux seront terminés rue du Capitaine Treilhaes et que les nouveaux lampadaires seront installés, nous placerons également les nouvelles décorations. Nous avons également ajouté aux décorations de l'année précédente des bonhommes de neiges en rondelles de bois.

Parvis de la mairie

Le béton désactivé au pied des escaliers de l'entrée de la mairie se dégradait fortement. Après avoir demandé plusieurs devis pour la réalisation des travaux soit en béton désactivé soit en pavés identiques à ceux existants à l'entrée de la salle par exemple, nous avons choisi de faire intervenir la société Duc et Préneuf pour le pavage. Ce choix a été alimenté par la qualité des travaux déjà réalisés par cette société sur la commune. Le résultat sur le parvis de la mairie est satisfaisant. Pour 2017, nous aurons le projet de changer les jardinières qui se dégradent également.





Sentier découverte

Le 9 juillet 2016, en collaboration avec la commission vie associative et cérémonie, nous avons organisé l'inauguration du sentier découverte.



Pour rappel, ce sentier consiste à faire découvrir 9 essences d'arbres présentes dans notre forêt. Pour cela un tracé a été réalisé en parcelle 12 et 13 (voir plan joint). L'accès se fait par la route qui conduit à la Motte.

M. Brocard de l'ONF est intervenu pour présenter les différentes essences et répondre à toutes les questions posées par les personnes présentes.

Sentier la « Vie la coige »

L'aménagement de ce sentier est terminé. Quatre barrières en rondin ont été installées. Les employés communaux ont réalisé un escalier avec des marches en chêne. L'ancien passage est toujours accessible pour les vélos ou autre.

Défibrillateur

Nous avons analysé la possibilité d'installer un défibrillateur au cœur du village, proche des différents bâtiments publics, à disposition des personnes ayant connaissance du fonctionnement, et utilisable lors de détresse et malaise sur la voie publique.

Après étude de la commission de plusieurs devis et plusieurs possibilités (achat location), nous avons validé la mise en place d'un défibrillateur sous l'avant-toit devant les cuisines de la salle des Tilleuls. Nous avons retenu la solution de contracter une location d'un défibrillateur avec l'entreprise Cardiac Science pour un montant de 75.00€ HT par mois valable 48 mois, maintenance comprise.

PROJET 2017

Sentier autour de Frambouhans

Le projet d'un sentier balisé autour de Frambouhans reste d'actualité. Ce sentier qui sera mis en œuvre en 2017 fera découvrir les différents lieux et bâtiments du village (le tacot, l'église, le poids public, le cimetière et la chapelle et pour finir un point de vue à gauche en sortant de Frambouhans direction Maïche.

Ludovic LAMBERT



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CÉRÉMONIE

Responsable : Emmanuel Gremaud

Membres : Vanessa Guinchard

Sylvain Laurent

Jérôme Chevalier

Didier Doney

Arnaud Fortin

1. Les Vœux de Monsieur le Maire

Ils se sont déroulés le 10 janvier 2016, après une rétrospective de l'année 2015 par Jean-Michel Tournier, 1^{er} adjoint, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à l'assemblée. Un apéritif convivial et musical avec la participation du Muppet's Band a suivi cette petite cérémonie. Retenez dès à présent la date du 8 janvier 2017 à la salle des Tilleuls.

2. Fêtes des mères

Merci aux mamans présentes lors de cette soirée qui vous est dédiée, en espérant que les quelques aménagements dans la salle vous auront plus. Pour l'année 2017, cet évènement se déroulera le 2 juin.

3. Inauguration chemin pédestre (sapin président)

Voir commission cadre de vie

4. Anniversaire de nos aînés

Une délégation du Conseil Municipal s'est rendue chez Madame Jacquot Odile, Madame Corneille Eva et Monsieur Laubert René pour leur souhaiter leurs 90 ans, en compagnie de leurs familles.

5. Opération brioche

Cette année, la mobilisation des bénévoles a permis de vendre 24 brioches supplémentaires par rapport

à 2015, soit un total de 228. Grâce à vos dons, il a été remis à l'ADAPEI de Maîche la somme de 1 613.03 Euros. Un grand merci à vous tous.

6. Cérémonie commémorative du 11 novembre

Après la cérémonie religieuse célébrée dans notre église avec la présence de l'harmonie de Maîche, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux morts avec la participation des élèves du groupe scolaire Azelvandre, une délégation des anciens combattants de Saint-Julien les Russey et de Maîche associée à celle de Frambouhans, et les porte-drapeaux. Un grand merci pour votre participation.

A l'issue, l'ensemble des participants s'est retrouvé à la salle des Tilleuls pour un instant de convivialité autour d'un vin d'honneur servi par la municipalité.

7. Arbre de Noël

Cette année encore, le Père-Noël a choisi de s'arrêter dans notre village pour le bonheur des petits et des grands. Après un spectacle réalisé par les enfants du groupe scolaire Azelvandre, le Père-Noël est arrivé les bras chargés de gourmandises et de cadeaux.

8. Colis pour les seniors de 75 ans et plus

En cette fin d'année, le conseil municipal a distribué des colis à 68 personnes. Notre PROXI étant fermé, nous nous sommes tournés cette année vers le Coccimarket de Charquemont afin de satisfaire nos aînés.

La commission



PLATEFORME MULTI-ACTIVITÉS

Responsable : Emmanuel Gremaud

Membres : Arnaud Fortin

Jérôme Chevalier

Laurence Biwersi-Patois

Ludovic Lambert

Sylvain Laurent

Vanessa Guinchard,

Pourquoi une plateforme multi-activités?

Lors du mandat précédent, une demande de plateforme type skatepark a été formulée. Dans un premier temps, une visite sur le terrain a été effectuée (entre autres Maîche, Mathay, Pont-de-Roide...) afin d'observer des skateparks existants en présence des membres du Conseil Municipal, d'enfants demandeurs du village ainsi que de leurs parents.

Dans un second temps, une étude plus concrète a été mise en place à la fin du mandat précédent.



Pourquoi un groupe de travail ?

Le projet a été repris en main en juin 2015 avec la nouvelle équipe dans le but de créer un cahier des charges et ainsi répondre à toutes les questions possibles, afin de faire un projet qui puisse répondre à toutes les demandes (budget, utilité, usage...)

Pour qui ?

Après réflexion, la question n'a pas encore obtenu de réponse définitive, mais l'idée est de créer un lieu de rencontres pour tous les âges.



A quel endroit ?

Au lotissement du Ban aux Vaux ? Dans la carrière du Crôtot ? Dans la rue de la Baume ? Au cœur des différents lotissements ? Au centre du village ?

Au final, on se rend compte que la meilleure situation pour créer quelque chose serait près des Salles des Fêtes afin de permettre une utilisation par un maximum de monde.

Pour quel type d'activité ?

L'idée retenue étant de ne pas oublier une classe d'âge, il a donc été décidé de ne pas travailler uniquement sur une plateforme de type skatepark. La réflexion a été menée sur différents axes, sans prendre de décision à l'heure actuelle (jeux pour tout petits, terrain pour jeux de ballon, ...).

Quelle configuration de structure ?

Des communes de moins de 1000 habitants ont des structures skateparks. Il est prévu de se rapprocher d'elles pour en connaître les retombées concrètes sur la population.

Pour quel budget ?

Le budget n'est pas encore défini avec précision et il faut bien rappeler que ce projet n'en est qu'à sa phase d'étude. Cependant, pour exemple, une petite structure de skatepark coûte entre 15000 et 20000 euros sachant qu'il faut compter le double pour la préparation du sol.



Pour quand ?

Le groupe de travail a prévu de faire des propositions au Conseil Municipal durant le premier trimestre 2017.

Le groupe de travail

UN DÉFIBRILLATEUR DANS NOTRE COMMUNE



Une chance supplémentaire de survie

Depuis mai 2007, le grand public est autorisé à utiliser les défibrillateurs automatisés externes. Ils sont de plus en plus nombreux à être disponibles en France dans les lieux publics et dans les entreprises. Très simple d'utilisation, leur rôle est simple : délivrer un choc électrique pour permettre au cœur de se remettre à battre efficacement. Ces appareils sont fiables à 99,9 %. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'acquérir un défibrillateur et de le mettre à disposition du public.

Où est le défibrillateur à FRAMBOUHANS ???

Le choix d'installer le défibrillateur à l'extérieur, sous l'avant-toit de la cuisine de la salle des Tilleuls a pour but de le mettre à disposition de tout le public qui aurait besoin de cet appareil. Il est situé au centre du village, lieu de vie avec l'école, les salles des fêtes, l'église et la mairie, mais il est également accessible à l'ensemble de la population.

Comment utiliser un défibrillateur ?

1. Ouvrez le défibrillateur. Une voix électronique vous donne les instructions à suivre. Elle vous explique d'abord comment placer les électrodes, sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle gauche, l'autre sur la poitrine côté droit.
2. Le défibrillateur fait lui-même le diagnostic. Il délivrera le choc si c'est nécessaire, donc pas de risque de se tromper !
3. Éloignez-vous du corps de la victime pendant que le défibrillateur délivre l'impulsion électrique. Si vous ou une autre personne êtes en contact avec la victime, le choc risque d'être inefficace. Le défibrillateur va alors vérifier si le cœur est reparti et vous donnera les instructions à suivre.
4. Il existe aussi des défibrillateurs semi-automatiques : l'appareil vous indiquera quand appuyer sur un bouton pour délivrer le choc.

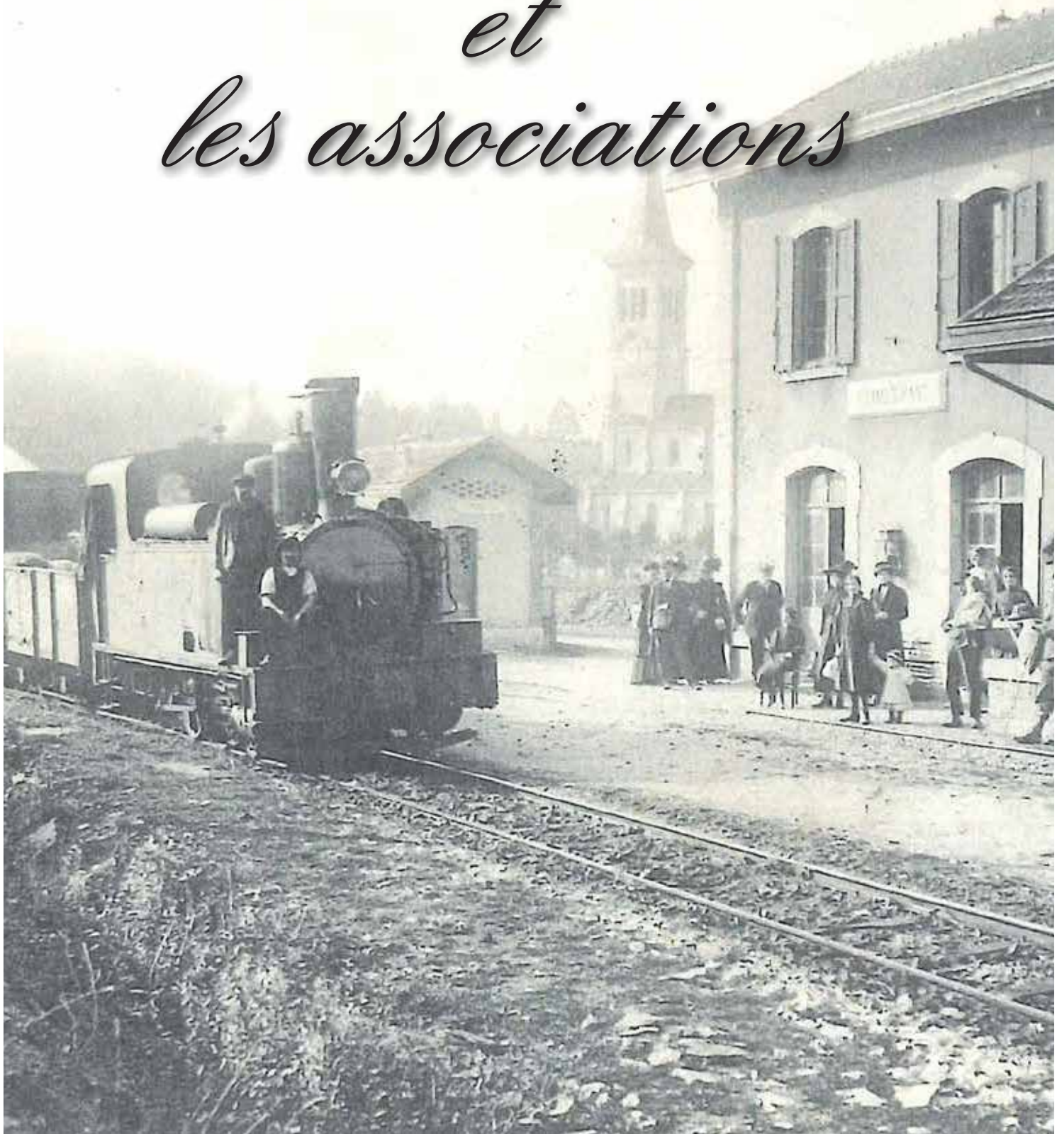
Comment se former ???

La municipalité mettra en place au cours du premier semestre 2017 plusieurs séances de formation avec un prestataire, dans le but d'informer la population sur le fonctionnement d'un défibrillateur. Nous vous communiquerons les dates sur le panneau électronique au centre du village.



« Analyse du rythme cardiaque en cours »

Frambouhans et les associations



LES PETITS ÉCOLIERS

Présidente : Emilie Oudot

Vice-présidente : Emilie De Brito

Trésorière : Aurélie Lab

Membre du bureau : Mirtha Malio, Jessie Dromard, Marc Bonnot, Jessica Kuenzi.

L'association compte aussi de nombreux membres actifs qui nous aident lors des différentes manifestations.



Notre association Les Petits Ecoliers, créée en octobre 2012, est une association de parents volontaires soutenant le développement des projets de l'école avec un souci de partage et d'équilibre. Elle a pour objectif d'organiser des événements autour de l'école afin de favoriser des temps d'échanges conviviaux enfants/adultes et d'apporter un soutien financier aux projets et actions des enseignantes.

Durant l'année scolaire 2015/2016, nous avons organisé différentes manifestations comme :

- un loto qui a rencontré un grand succès grâce à vous et vos nombreux dons. Nous remercions les habitants et commerçants de Frambouhans et du plateau qui grâce à leur générosité, nous ont permis de réaliser un beau loto
- la tenue d'un stand à la Brocante du jeudi de l'ascension à Frambouhans
- une kermesse sur le thème des pirates durant laquelle les enfants et les parents ont pu s'amuser et à l'issue de laquelle les enfants nous ont proposé un magnifique spectacle suivi d'un verre de l'amitié



offert à tous les habitants de la commune.

Grâce à ces manifestations, nous avons pu acheter :

- des skis de fond pour un montant de 2536 euros
- du matériel de sport pour un coût de 1700 euros.

L'association a aussi vocation de participer financièrement aux sorties scolaires : théâtre, cinéma, voyages de fin d'année (3772 € pour 2015/2016).

Nous remercions toute l'équipe enseignante pour son soutien au cours de nos manifestations mais également les parents, les enfants, la municipalité, le GAF, les habitants, et tous les bénévoles qui ont contribué à nos différentes actions....

Nous vous retrouverons pour les manifestations suivantes :

- le loto de l'école : le vendredi 03 février 2017 à 20h30 à la salle des fêtes
- à Pâques : une chasse aux œufs
- un salon de la femme : le 13 mai 2017 à la salle des fêtes
- notre traditionnelle kermesse : le 2 juillet 2017

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 et bonne santé !

Pour l'association
Emilie Oudot



GROUPE D'ANIMATION DE FRAMBOUHANS

Président : Bruno GUYON
Vice-Président : Gérard PATOIS
Trésorière : Katia PETIT
Secrétaire : Laurence BIWERSI-PATOIS



LE GAF EN 2016

Janvier

Dîner dansant de la Saint-Sébastien

Soirée réussie avec un repas excellent concocté par Piou. L'animation de Johnny Briquez a été appréciée. Seule déception pour les organisateurs, le peu de convives.



Pour 2017, cette soirée sera ouverte à tous les habitants du Plateau par l'intermédiaire du PPA.

Février

Mardi Gras à l'école

Cette petite sortie des élèves, des enseignants et des parents accompagnateurs déguisés est toujours un plaisir. Cette année le temps ne nous a pas permis de défiler dans les rues du village. Mais la Salle des Tilleuls a accueilli tout ce petit monde haut en couleur. Merci à tous ceux qui jouent le jeu.



Mars

Carnaval de Maïche

Pour la deuxième année consécutive, le GAF a décidé de participer au Carnaval de Maïche. La petite troupe de Frambouhans a été fort applaudie lors de son passage dans les rues.

Je tiens à remercier, très chaleureusement, toutes les personnes du village qui nous ont accompagnés.



Avril

Exposition La Main qui Fait

Cette année, le GAF a repris « La Main qui fait ». Nous avons constaté un fort intérêt des exposants, ainsi que des visiteurs. Nous organiserons une deuxième session en 2017.



Mai

Brocante de l'Ascension

L'atout maître du GAF !!! Très grande réussite cette année encore. Toujours plus de brocanteurs et de chineurs. De plus, le soleil lui-même s'est inscrit ! Que demander de plus ?





Juillet

Feux du 13

Cette fois, la météo n'était pas de la fête. Malgré tout ces feux, à Damprichard, ont été une belle réussite.

Octobre

Banquet des classes en 1 et en 6

Les conscrits en 1 et 6 se sont réunis autour d'un très bon repas préparé, encore et toujours, par notre Piou national. La soirée était animée par Johnny Briquez.

Il y avait un peu moins de monde que les années précédentes. Cela ne nous a pas empêché de passer une excellente soirée.

Rendez-vous pour les 2 et 7 en 2017.

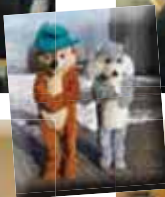


Novembre

Après-midi récréative et Assemblée Générale

De plus en plus de visiteurs et notamment de plus en plus de joueurs adultes répondent présents à cette après-midi consacrée aux jeux. Cette manifestation est un véritable succès qu'il faut maintenir.

Le seul bémol, qui lui aussi se répète, est le peu de personnes présentes à l'assemblée générale qui suit... dommage.



L'Association du GAF, elle est composée :

- d'un bureau dont les membres élus figurent ci-dessus
- d'un Conseil d'Administration composé :

- de membres élus
- du Maire
- d'un conseiller municipal de la commission Vie associative
- de membres actifs du GAF
- de représentants de 3 associations, Le Club de l'Amitié, l'Association du Cuché et DV Spectacles arrivé cette année

Soit 22 personnes. Les associations souhaitant intégrer ou réintégrer le GAF sont les bienvenues... !!

Bilan 2016

Cette année 2016 a été très positive pour l'Association. Cependant, force est de constater que la mobilisation de plus de bénévoles est de plus en plus difficile. Toutes les associations de Frambouhans sont en difficulté.

Il est pourtant indispensable pour un village d'avoir des associations.

Elles permettent de se retrouver et de passer des moments de convivialité et de bonne humeur qui nous font oublier, quelques instants, le monde fou qui nous entoure. Aujourd'hui, et plus que jamais, il est important d'adhérer ou de participer à une association. C'est, à mon avis, un acte de résistance envers tous ces fanatiques, extrémistes et terroristes de tout poil, qui souhaitent nous imposer un style de vie qui n'est pas le nôtre. C'est leur dire que personne ne peut nous empêcher de vivre comme nous le souhaitons et surtout que nous n'ayons pas peur.

C'est pourquoi j'espère que 2017 verra venir dans nos associations de nouveaux bénévoles.

Projets 2017

- Souper dansant de la Saint-Sébastien *Samedi 21/01*
- Défilé du carnaval de l'école - à confirmer
- Participation au défilé du Carnaval de Maîche *Dimanche 19 mars*
- Exposition « La Main qui Fait » - *Dimanche 2 avril*
- La brocante de l'Ascension - *Jeu di 25 mai*
- Le parking des feux du 13 juillet - *Lieu à définir*
- Concours de pétanque - *Samedi 19 août*
- Après-midi récréative - *Samedi 4, 11 ou 18 nov.*
- Assemblée Générale - *Samedi 4, 11 ou 18 nov.*

Vœux

Je remercie toutes les personnes qui ont aidé de quelque manière que ce soit en 2016.

La Municipalité, les entreprises, tous les bénévoles et bien entendu, les membres du GAF avec leur volonté et leur abnégation à toute épreuve.

Je vous adresse tous mes vœux pour 2017.

Bruno GUYON

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

La vie de l'Église catholique du village

Vous le savez, sans doute, Frambouhans fait partie d'un ensemble paroissial de 23 villages comportant 17 églises. Cet ensemble est dénommé « Paroisse du Plateau de Maîche ». Placée sous le patronage de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, la paroisse regroupe 14 262 habitants.

Des événements religieux

Des événements marquants concernant les habitants de Frambouhans se vivent parfois dans d'autres églises. La réciproque est vraie pour les autres bourgs et villages du Plateau.

Les **baptêmes** concernent des enfants de Frambouhans et des enfants d'autres villages baptisés à Frambouhans, en fin d'année 2015 et au cours de l'année 2016 :

- le **7 février 2016** en l'église de Charquemont
Arthur Bonnot, fils de Marc et Nathalie Grisey, de Frambouhans
- le **27 mars 2016** en l'église de Maîche
Faustine Chatelain, fille de David et de Mélanie Gauthier, de Frambouhans
Liam Meistretty, fils de Yann et Lisa Pellegrini, de Frambouhans
Évan Pierre, Fils de Grégory et Sophie Mouly, de Frambouhans
- le **10 avril 2016** en l'église de Maîche
Ombeline Dartevelle, fille de Fabian et Clarisse Bourdenet de Frambouhans
- le **24 avril 2016** en l'église de Charquemont
Jenalie Mercier, fille de Sébastien et Cindy Boillot de Frambouhans
- le **29 mai 2016** en l'église de Damprichard
Nathan Dromard, fils de Raphaël et Jessie Frossard de Frambouhans
- le **13 novembre 2016** en l'église de Frambouhans
Méryl Chatelain, fille de Nicolas et Évy Sandoz de Damprichard

Les **mariages** en l'église de Frambouhans

- le **13 février** *Thomas Garcia et Antonella Gaglioti* de Charquemont
- le **16 juillet** *Sébastien Mercier et Cindy Boillot* de Frambouhans
- le **8 octobre** *Antony Vuilley et Anne Guilbelin* de Frambouhans

Les **obsèques** en l'église de Frambouhans en 2016

- le **3 février** - *Louis Bulliard* - 79 ans
- le **25 octobre** - *Jean-Pierre Hauff* - 68 ans
- le **22 novembre** - *Hubert Cassard* - 70 ans

La **première des communions**, a été reçue :

par Chloé Brossard, Flavien Brossard, Kelly Devittori, Coline Descouvrières, Élixa Devoille, Solène Guillaume, Sophie Mendez et Juline Lab.

Pour l'ensemble de la Paroisse du Plateau de Maîche 71 enfants ont accueilli ce sacrement en mai et juin lors de célébration dans les églises de Charquemont, Damprichard et Maîche.

La **profession de foi** a eu lieu en juin, les dimanches 5 en l'église de Maîche et 12 en l'église de Charquemont. Clémence Bwersi et Hugo Mendez, parmi 37 jeunes de notre Paroisse, ont préparé cet engagement par trois jours de réflexion au couvent des Fontenelles.

Les 13-15 ans: au cours de l'année, des garçons et des filles se retrouvent avec des adultes pour réfléchir et vivre en amitié. Il est toujours possible de rejoindre ces groupes: s'adresser à Philippe Bulliard: 06 87 23 77 79.

Le dimanche 7 février 2016 aux Fins, la **Confirmation** a été reçue, par 45 jeunes du Doyenné du Haut-Doubs Horloger *: parmi les 12 jeunes de la paroisse du Plateau de Maîche, Guillaume Glangine de notre village.

* Le Doyenné du Haut-Doubs Horloger regroupe les paroisses du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Plateau de Maîche.

La **fête patronale** « la Saint Sébastien » s'est déroulée le dimanche 24 janvier 2016, avec le concours de l'Orchestre d'Harmonie de Charquemont, des chorales habituelles et de l'organiste, sous la présidence du prêtre. Merci à tous ceux qui ont le souci de rendre cette célébration bien vivante et qui donnent envie d'y revenir l'année suivante. Le verre de l'amitié offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie a rassemblé tous ceux qui le voulaient. Pour 2017, une date à retenir: le dimanche 22 janvier.

Le dimanche 13 novembre 2016 la Municipalité a honoré **l'Armistice du 11 novembre**. Une célébration a eu lieu dans notre église avec le concours de l'Harmonie de Maîche, de choristes, certains venants d'ailleurs, et de l'organiste. Ils ont été nombreux, adultes et enfants de l'école primaire à être présents pour un temps de recueillement, de mémoire envers tous les « Morts pour la France ». Le verre de l'amitié offert par la Municipalité permet à chacun de terminer cette cérémonie en passant un moment bien convivial.

À venir: le 24 décembre 2016 à 18 heures 30, veillée de Noël à l'église de Frambouhans. Ce temps de poésie et de prière est apprécié! Vous êtes tous